

cés de la perte d'un commerce très important, parce que l'outillage de nos principaux ports est défectueux. Nous pourrions ajourner quelque peu l'exécution des travaux de moindre importance et moins qu'ils ne soient de grande urgence, et cela afin de nous permettre de nous occuper de l'outillage de nos grands ports nationaux, en vue de conserver notre commerce.

M. PUGSLEY: Que le ministre aille aux renseignements et il se convaincra que tous ces travaux publics pour lesquels on a inscrit des crédits au budget de l'an dernier ont chacun leur valeur et leur importance réelle.

M. MONK: Il y avait certains travaux utiles auxquels nombre d'hommes étaient employés.

M. PUGSLEY: Souvent il est préférable de mettre à l'œuvre un grand nombre d'hommes afin d'accélérer l'expédition de la besogne: Sans aucun doute, le ministre (M. Monk) marchera sur mes brisées et il se convaincra qu'en temps utile il peut employer un grand nombre d'hommes, afin de hâter la construction d'un ouvrage public.

M. LEMIEUX: S'il arrive que la construction de quelques-uns de ces travaux soit marquée au coin de la prodigalité, le ministre a le pouvoir d'y mettre fin et il a le devoir de le faire. Maintes fois par le passé, le ministre (M. Monk) a demandé ici même au Gouvernement de mettre à exécution les propositions formulées par la commission dite des transports. Maintenant qu'il est au pouvoir, a-t-il l'intention d'appliquer ce système?

Si je ne me trompe, les commissaires demandent dans leur rapport, la nationalisation de quelques-uns de nos ports. Le ministre entend-il faire choix de ces ports nationaux et nous faire connaître sa pensée à cet égard?

M. L'ORATEUR SUPPLÉANT: Que l'honorable député me pardonne si je lui rappelle que le règlement veut que le débat se continue sur la question même à l'étude.

M. CARROLL: Au budget de l'an dernier, il figurait nombre de crédits affectés aux travaux publics de Cap-Breton-sud. Parmi ces ouvrages il y avait un certain nombre de petits brise-lames, et c'est pour ces travaux qu'avant l'ajournement nous avions voté cinq douzièmes du budget. Ces ouvrages ne sont nullement d'importance nationale; mais tous ils sont d'une importance bien réelle pour les localités intéressées. Ainsi, il figurait au budget un crédit de \$1,000 destiné à la construction d'un quai à Albert-Bridge.

Albert-Bridge se trouve sur la rivière Mira, à environ 30 milles d'une gare de chemin de fer, et sauf le transport en chariot sur une distance de 25 milles jusqu'à la gare du chemin de fer, c'est le seul

M. MONK.

moyen qui s'offre à cette population pour expédier ses produits aux chemins de fer de Louisbourg et de Sydney. Ce n'est guère qu'un petit village et sans un quai, ces gens sont presque dans l'impuissance d'expédier leurs produits ou d'importer des marchandises. L'année dernière, le comté était représenté par un conservateur, un bien brave homme et un mien ami; et il me dit qu'il a réussi à faire comprendre au Gouvernement du jour la nécessité de construire un quai à ce pont. La Chambre a voté ce crédit, mais il ne figure pas au budget; on l'en a rayé. La même observation s'applique à la baie de Gabarus. On avait inscrit au budget un crédit de \$5,000 destiné à certaines extensions des ouvrages de protection à ce port; il y avait en outre un item affecté à un quai à Marion-Bridge, localité située sur la rivière Mira, à dix milles en amont d'Albert-Bridge. Cet article est également disparu du budget. C'est un grand territoire rural, et aujourd'hui ces pauvres gens sont obligés de patauger dans la boue pour aller à la rencontre d'un petit steamer avant de pouvoir rien déposer à bord. C'est donc là un état de choses intolérable et je ne saurais me persuader que l'ingénieur régional ait pu, dans son rapport, se prononcer contre l'exécution de ces travaux, soit à Albert-Bridge, soit à Marion-Bridge. Un crédit de \$17,000 avait également été inscrit au budget pour un quai à Main-à-Dieu.

En réalité, tous les items votés au bénéfice de ce comté ont été rayés du budget, sauf une misérable somme de \$3,000 destinée à l'achèvement des travaux de construction à Cow-Bay et \$5,000 affectés à l'achat de la barre de sable de Sydney-Harbour. Le premier crédit inscrit au budget pour Sydney-Harbour fut de \$25,000. Or, aujourd'hui, il est réduit à \$5,000. Ce ne sont là que de minimes travaux et c'est grâce aux effets du représentant du comté que ces items furent portés au budget et votés en partie. En réalité cette population a souffert de l'inutilisation de ces crédits. Il me paraît inexplicable qu'on les ait rayés du budget; aussi bien ai-je le devoir de rappeler au ministre la nécessité de construire ces ouvrages et il se mettra à l'œuvre, je l'espère. S'il était possible d'entreprendre ces travaux, surtout les deux quais sur la rivière Mira, le ministre rendrait un service signalé à ces localités.

M. MONK: Je tiendrai juste compte des observations de l'honorable député. Quant à Main-à-Dieu, j'avais inscrit un crédit à mon budget; mais le Gouvernement ne l'a pas accepté de même qu'il a rejeté nombre de crédits que j'avais essayé de faire accepter. Quant à la baie de Gabarus je trouve dans le rapport une note portant que le 7 août, il a été donné instruction de met-